

# Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la création de l'entreprise commune « Capital Associates SA » par les sociétés « La Compagnie Financière Holding Atlas SA » et « Société Arabo Libyenne D'investissements Extérieurs SA »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

#### Noms des entreprises et groupes concernées :

- La société fondatrice n°1 : « La Compagnie Financière Holding Atlas SA » ;
- La société fondatrice n°2 : « Société Arabo Libyenne D'investissements Extérieurs SA » :
- L'entreprise commune : « Capital Associates SA ».

### Nature de l'opération :

- Création d'entreprise commune.

#### Secteurs économiques concernés :

- Marché de la promotion immobilière.

#### Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 24 novembre 2025.



## RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique concernant la création de l'entreprise commune « Capital Associates SA» par les sociétés « La Compagnie Financière Holding Atlas SA» et « Société Arabo Libyenne D'investissements Extérieurs SA».

« La Compagnie Financière Holding Atlas SA» est une société anonyme de droit marocain au capital de 60.000.000 de dirhams, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 181.559, dont le siège social est situé au 88, rue El Marrakchi, quartier Hippodrome, Casablanca. Elle est active dans les secteurs de la banque d'affaires, de l'intermédiation boursière, de la gestion d'actifs et de l'immobilier.

« Société Arabo Libyenne D'investissements Extérieurs SA» est une société anonyme de droit libyen dont la succursale est immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 89.715, est dont l'adresse est sise Résidence les Jardins d'Anfa, 5ème étage, Imm D, quartier Financial City, Casablanca, ayant pour activité la gestion d'établissements hôteliers. La société appartient au groupe libyen « Libyan Foreign Investment Company » dont le siège social est sis Al Dahra, Tripoli, Libye, immatriculé au registre de commerce de Tripoli sous le No 9481 connu sous l'acronyme « LAFICO », fonds d'investissement étatique libyen, chargé de réaliser des investissements internationaux, en ce compris au Maroc.

« Capital Associates SA» est une société anonyme de droit marocain au capital de 300.000 dirhams, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 216.127, dont le siège social est situé au 88 rue El Marrakchi, quartier Hippodrome, Casablanca, qui aura pour objet la promotion immobilière.